

BAREME D'HONORAIRES

Applicable au 1er février 2024

VENTE	
Maison d'habitation, appartement, immeuble et terrain	
<i>Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf exception précisée au mandat</i>	
Prix du bien mis en vente	Honoraires T.T.C. <i>Ces honoraires comprennent la mise en vente, les prestations de visite, la négociation et la constitution du dossier de vente</i>
jusqu'à 50 000 €	5 000 €
50 001 à 75 000 €	7 000 €
75 001 à 99 999 €	8 000 €
100 000 à 124 999 €	8 500 €
125 000 à 144 999 €	9 000 €
145 000 à 169 999 €	10 000 €
A partir de 170 000 €	6%
A partir de 300 000 €	5,5%
A partir de 600 000 €	5%

LOCATION		
Maison d'habitation, appartement et locaux d'activités		
<i>Les honoraires sont à payer par le locataire et par le propriétaire, pour le même montant</i>		
Surface du logement	Honoraires T.T.C. <i>Ces honoraires comprennent la mise en location, les prestations de visite, la constitution du dossier locataire et la rédaction du bail</i>	Honoraires T.T.C. <i>Ces honoraires comprennent l'état des lieux d'entrée et de sortie</i>
jusqu'à 50 m ²	8 € / m ²	3 € / m ²
51 à 60 m ²	500 €	100 €
61 à 70 m ²	525 €	110 €
71 à 80 m ²	550 €	120 €
81 à 90 m ²	575 €	130 €
91 à 100 m ²	600 €	140 €
Supérieur à 101 m ²	650 €	150 €
Locaux d'activités	3 mois de loyer hors charges, avec un minimum de 2500 €, hors TVA	

Estimation avant mise en vente (dans les 60 j.)

Avis de valeur écrit pour maison

Avis de valeur écrit pour appartement

Avis de valeur écrit hors bien immobilier

gratuit

150 € TTC

100 € TTC

500 € hors TVA